



# Club du Bouledogue Français

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF REGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901

AGREEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE

AFFILIEE A LA SOCIETE CENTRALE CANINE 

Note aux Membres du CBF

## Objet : identifiants, cotisation 2022, élections

Je vous confirme avoir attribué les identifiants permettant d'accéder à l'espace adhérents du site officiel à chacun des membres du CBF, y compris à ceux d'entre vous qui ne nous ont pas communiqué d'adresse de courriel.

À ce sujet, nous demandons aux adhérents concernés de bien vouloir nous communiquer une adresse de courriel afin d'éviter les frais que nous occasionne cette absence, puisque nous sommes obligés de vous adresser par courrier postal toutes les informations que nous envoyons sans frais aux adhérents disposant d'une telle adresse.

Ceci est particulièrement valable durant la période de nos élections prévues pour le 14 mai.

En ce qui concerne les élections, j'aimerais également attirer l'attention des membres qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation 2022 sur le fait que seuls les membres s'étant acquitté de cette cotisation à la date limite du 31 mars seront admis à voter par correspondance, en envoyant leur vote directement chez l'huissier, tandis que ceux qui auront réglé après le 31 mars devront se rendre sur place pour déposer leur bulletin de vote dans l'urne.

Bien cordialement,

Daniel BEGUIN, Vice-Président

Pour le Comité du CBF

Siège Social : Chez la Présidente, La Basse Chênaie à FOUGERÉ - 49150 BAUGÉ EN ANJOU

Tél. 02 41 82 20 21 - Courriel : [elyse.waget@gmail.com](mailto:elyse.waget@gmail.com)

Banque Postale PARIS : N° 1.417 41 X - Siret : 445 121 932 000 39